



## CONGO – BRAZZA

Edition 2021

### André Okombi Salissa\*

La Cour criminelle de Brazzaville a condamné, le 6 mars 2019, l'opposant congolais André Okombi Salissa, candidat à l'élection présidentielle de mars 2016, à vingt ans de travaux forcés pour « *atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, détention illégale d'armes et munitions de guerre* ». Ses six avocats avaient quitté la salle d'audience juste avant les plaidoiries, un acte symbolique pour protester contre un procès inique où les droits de la défense n'ont pas été respectés.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2018, le groupe de travail sur la détention arbitraire des Nations unies a adopté un avis indiquant que « *la privation de liberté d'André Okombi Salissa est arbitraire* » et appelé à « *libérer immédiatement M. Salissa* »<sup>1</sup>.

André Okombi Salissa, né en 1961, est un ancien proche du président Denis Sassou Nguesso. Influent membre du Parti congolais du travail (PCT, au pouvoir), ministre dans tous les gouvernements de 1997 à 2012, André Okombi Salissa a basculé dans l'opposition lorsque Denis Sassou Nguesso a décidé de faire changer la Constitution du Congo afin de pouvoir se présenter une nouvelle fois à l'élection présidentielle et maintenir son emprise sur le pays après 34 années de pouvoir.

D'octobre 2015 à février 2017, les autorités congolaises ont procédé à une vaste opération d'arrestations et de détentions arbitraires d'opposants qui exerçaient leurs droits à la liberté d'expression et dénonçaient le changement de Constitution et refusaient de reconnaître la victoire de Denis Sassou Nguesso. Après avoir émis ces critiques concernant le référendum constitutionnel d'octobre 2015 dans les médias, notamment étrangers, André Okombi Salissa est devenu un ennemi du régime et traité comme tel :

En avril 2016, André Okombi Salissa a de nouveau été assigné à résidence, après avoir publiquement affirmé qu'il ne reconnaissait pas les résultats du scrutin présidentiel de mars 2016 remporté par Denis Sassou Nguesso. Pour se protéger d'une arrestation arbitraire, l'opposant a décidé de rentrer en clandestinité.

Le 23 septembre 2016, plusieurs armes ont été découvertes dans un hangar situé sur une parcelle inutilisée appartenant à son épouse. Une enquête en flagrance a été immédiatement ouverte pour « *atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat et détention illégale d'armes et de munitions de guerre* ». En décembre 2016, un membre de la famille de M. Salissa est mort, sous la torture, à la suite d'un interrogatoire. Le 10 janvier 2017, André Okombi Salissa a été arrêté dans un quartier au nord de Brazzaville après six mois de clandestinité.

André Okombi Salissa est un prisonnier politique.

#### Pour lui écrire

ACAT-Fance

7, rue Georges Lardennois

7519 Paris

L'ACAT transmettra